

# Le journal des CM1B

A l'occasion de la semaine de la presse qui s'est déroulée du 22 au 26 mars 2021, les élèves de CM1b ont pu découvrir comment étaient constitués des articles de presse afin de pouvoir rédiger leur propre article.

Ce fut ainsi l'occasion de revenir sur certains projets qui ont eu lieu tout au long de l'année ; les élèves ont ainsi pu écrire leur propre article selon les règles journalistiques apprises en amont !



## Sommaire

P2 .....	Les arts plastiques.
P2.....	La récréation
P3 .....	Le carnaval de l'école
P4 .....	L'initiation Yoga
P5 .....	Les personnages célèbres
P6 .....	Les droits de l'enfant

## *Les arts plastiques*

Toute la classe fait des arts plastiques tous les lundis pendant que l'autre groupe fait du théâtre.

Nous avons fait de nombreuses activités en arts depuis le début de l'année ; comme par exemple lorsqu'on a fait l'atelier sur les illusions d'optiques que l'on a pu accrocher dans le couloir de l'école, ou encore les flocons de neige en origami que l'on a ensuite pu accrocher dans la classe.

L'art plastique sert à éveiller notre curiosité et à travers l'art, nous pouvons nous exprimer comme on le souhaite avec plein de moyens différents !

*Alicia, Selma et Lilia*

## *La récréation*

Les récréations commencent à 10h20 et à 15h05. A la récréation, on peut jouer avec ses ami(e)s. On peut jouer à beaucoup de jeux dans la cour de récréation : à chat, à la tomate, au Ping-pong ...

Le lundi, il y a une récréation, le mardi il y a deux récréations, le mercredi et le jeudi il y a une récréation et le vendredi il y a deux récréations.

*Léan, Shaina et Liya*

## Le carnaval de l'école

Aujourd'hui, c'est le 12 février, c'est le carnaval ! Presque tout le monde a fait l'effort de se costumer pour célébrer le dernier jour avant les vacances !

Dans la cour de récréation, nous avons fait un défilé, la journée était super car c'était le dernier jour avant les vacances !

Nous avons ensuite regardé un film qui était génial : Toy Story !

Nous avons aussi un peu travaillé ; nous avons fait un peu de français et de mathématiques.

Même les maitres et les maitresses étaient déguisés : notre maitresse s'était déguisée en « où est Charlie ? » et la directrice a mis un serre-tête Minnie. C'était fantastique !

*Pauline, Suzy, Valentine, Alice*



## L'initiation yoga

Au mois d'octobre, nous avons fait une initiation au yoga avec toute la classe dans le gymnase. On a appris des figures de yoga comme l'arbre, l'enfant, l'arc ... Au début des séances de yoga, la maitresse nous a montré des postures de yoga que l'on a ensuite dû reproduire.

Le yoga nous a permis de nous maintenir en forme et à améliorer notre souplesse !

*Pharell, Abdel Malek et Kadja*



# Les personnages célèbres

## Léonard de Vinci

Léonard de Vinci est né en 1452 à Vinci. Il a été élevé par sa mère puis par son père qui se maria plusieurs fois.

En 1502, il réalise le portrait de Mona Lisa (la Joconde). Il s'est fait connaître grâce à cette œuvre.

En 1515, François 1<sup>er</sup> l'invita au château d'Amboise et à 16 ans, il a peu à peu amélioré son talent de dessinateur.



Léonard de Vinci est mort en 1517, il aura marqué le monde entier avec ses peintures mais aussi ses inventions.

*Noham, Ismael, Naël, Adam.*

## Rosa Parks



Rosa Parks est née en Alabama en 1913. En 1955, un évènement l'a rendue célèbre : elle a décidé de s'asseoir au milieu d'un bus, mais à cette époque, les Noirs n'avaient pas le droit d'aller au milieu du bus.

A la suite de cet évènement, le chauffeur appela la police qui condamna Rosa à payer une amende.

Jusqu'à sa mort en 2005, Rosa Park a été une grande militante dans la lutte contre la ségrégation.

*Lou, Nathan, Marvin.*

## *Les droits de l'enfant*

Avant l'abolition de l'esclavage et les premières lois sur les droits de l'enfants, les enfants ont pendant très longtemps eu peu de droits à l'inverse des adultes.

Dans certains pays, souvent les plus pauvres, les enfants devaient aller travailler afin de gagner de l'argent très tôt au lieu d'aller à l'école et ils étaient parfois maltraités.

La Convention des Droits de l'Enfant et les lois sur l'abolition de l'esclavage ont permis aux enfants d'arrêter d'être exploités pour travailler et a ainsi permis à ces enfants de pouvoir :

- Avoir une identité
- Vivre avec sa famille
- Avoir une vie privée
- Aller à l'école
- Avoir des soins médicaux
- Etre ami avec qui on veut
- Avoir de la nourriture
- Ne pas être marié avant 18 ans.

Si un enfant est maltraité, il peut appeler le 119 pour trouver de l'aide.

*Marie-Jeanne, Johana, Anissa*

